

### Les subsides

Parce que les sièges sociaux de ces sociétés sont aux États-Unis et qu'ils bénéficient de la recherche faite dans ces universités. Quand les députés conservateurs pensent-ils que des sociétés comme IBM, Sperry et Kodak vont financer la recherche dans les industries ou les universités canadiennes aussi généreusement qu'elles le font aux États-Unis? Les gouvernements ont toujours contribué à bâtir le pays, mais le parti conservateur ne tient pas du tout compte de cette tradition.

Comme le gouvernement n'a ni politique, ni ligne de conduite dans ce domaine, c'est avec satisfaction que nous avons lu la déclaration du Conseil des sciences du Canada la semaine dernière dans laquelle il signalait certains points auxquels le Canada devrait faire attention alors qu'il s'embarque dans ces négociations commerciales bilatérales. J'ai déjà dit que nous n'avons aucune information sur les programmes américains qui avantagent injustement leurs industries. Entre autres choses, le Conseil des sciences du Canada a fait remarquer que les contrats de défense aux États-Unis contribuent énormément au développement régional et que l'aide financière à l'industrie n'est pas considérée comme dépense budgétaire directe. Deuxièmement, en ce qui a trait aux barrières non tarifaires, le marché américain est beaucoup mieux protégé que le nôtre. En 1982, les secteurs américains ouvertement protégés par des barrières nontarifaires représentaient 34 p. 100 du marché des fabricants américains, contre seulement 10 p. 100 dans notre cas, 7 p. 100 au Japon et 20 p. 100 en Allemagne de l'Ouest. Quand il s'agit de barrières non tarifaires, l'économie canadienne est très ouverte.

● (1730)

Dans un chapitre de l'étude consacrée au défi américain, le Conseil des sciences a fait remarquer que 55 p. 100 de l'ensemble des activités de recherche et de développement poursuivies aux États-Unis sont financés par le gouvernement du pays par rapport à 50 p. 100 au Canada. Pourtant, on nous affirme le contraire tous les jours. La majeure partie de ces travaux de recherche et de développement est limitée à la défense, ce dont évidemment il ne sera pas question lors de ces négociations. La défense a été explicitement exclue des accords du GATT. Les dépenses dans ce domaine ont grimpé à 65 p. 100 des sommes consacrées aux travaux de recherche et de développement subventionnés par le gouvernement fédéral aux États-Unis en 1984. Cette année-là, quelque 32 milliards de dollars des dépenses fédérales destinées à la recherche ont été consacrées à la défense.

Mais voici d'autres faits plus intéressants. Dans le cas du budget du département de la défense des États-Unis, moins de 10 p. 100 des contrats sont annoncés officiellement et 40 p. 100 sont adjugés à des entreprises qui ont le monopole du matériel. Comment veut-on que les entreprises canadiennes réussissent à affronter la concurrence dans de telles circonstances? Les sociétés étrangères n'ont même pas le droit de présenter de soumissions pour certains de ces contrats de choix. Les sociétés canadiennes de haute technologie n'ont pas le droit d'assister aux réunions d'information concernant l'IDS. L'étude du Conseil des sciences fait également valoir que, au niveau de l'État, il existe tellement d'initiatives destinées à promouvoir les progrès technologiques que, en 1984, l'*Office of Technology Assessment* n'a pas été en mesure de dresser l'inventaire complet de ces programmes.

Dans le secteur militaire de l'aérospatiale, les compagnies américaines jouissent d'un certain nombre d'avantages. En premier lieu, elles sont libres de soumissionner pour obtenir des contrats de défense. En deuxième lieu, elles bénéficient d'un plus grand soutien au chapitre de leurs travaux de recherche et de développement que leurs contreparties canadiennes. Environ 70 p. 100 des coûts de ces travaux sont payés grâce aux contrats de défense aux États-Unis par rapport à une proportion de seulement 30 p. 100 au Canada. En troisième lieu, le coût des outils est payé par le biais des contrats du département de la Défense aux États-Unis. Quatrièmement, en ce qui a trait à l'accès à l'information, plusieurs systèmes informatisés sous l'égide du gouvernement américain sont accessibles seulement aux utilisateurs américains.

Comment les entreprises canadiennes vont-elles avoir accès à ces renseignements et à ces contrats? Il n'y a qu'une seule vraie façon d'y parvenir, et c'est de se joindre aux États-Unis, de devenir Américain. Je prétends aujourd'hui, monsieur le Président, qu'en vertu d'un accord sur le libre-échange avec les États-Unis, nous n'aurons pas accès au gros des contrats de défense américains. Nous pourrions avoir les meilleurs négociateurs du monde de notre côté, et j'ai beaucoup de respect pour notre négociateur en chef, M. Reisman, mais en définitive, les Canadiens n'auront pas un accès complet.

Le Conseil des sciences du Canada a établi quatre principes politiques qui, selon moi, devraient nous guider dans nos négociations bilatérales, et je voudrais vous les résumer brièvement en conclusion. Premièrement, le Conseil des sciences croit qu'un accord de libre-échange devrait permettre de prendre des mesures tendant à protéger et à favoriser les industries naissantes dans des limites bien définies, de façon temporaire. Deuxièmement, et c'est là la question que j'ai abordée tout à l'heure, tous les gouvernements américains et canadiens devraient accorder ce que le Conseil appelle un traitement national aux entreprises américaines et canadiennes qui soumissionnent pour obtenir des contrats gouvernementaux, des crédits de recherche et de l'aide au développement. Cela ne se produira pas. Troisièmement, les deux partis doivent établir clairement la portée des mesures que chaque gouvernement peut prendre dans le domaine des sciences et de la technologie et sur le plan industriel sans courir le risque que des droits compensateurs soient appliqués.

Là encore, pour en revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure, nous avons même emprunté le jargon américain au cours du débat. Nous parlons de niveau ou de terrain équitable mais je crois que les Canadiens doivent comprendre que chaque pays souverain a ses façons à lui de résoudre ses problèmes. Ils doivent démontrer aux Américains qu'une façon bien canadienne d'aborder la question ne constitue pas un avantage injuste et qu'on peut s'éloigner des méthodes américaines sans que ce soit injuste nécessairement. Les Américains ont tout comme nous leurs façons à eux d'arriver à des solutions. Nous devrions pouvoir continuer à aborder les questions à notre façon.

Quatrièmement, et là encore je ne crois pas que cela se produise, les deux pays devraient accorder un accès égal aux séances d'information et aux systèmes de données scientifiques et techniques établis sous l'égide du gouvernement, afin de permettre aux entreprises de répondre rapidement aux besoins gouvernementaux. Là encore, je doute fort qu'on arrive à ce résultat dans le cadre de ces négociations.